



Adhésion annuelle des conseils scolaires et centres de services

Menez votre conseil scolaire ou centre de services sur la voie de l'excellence environnementale



Devenez un conseil ou centre de services ÉcoÉcoles afin de montrer aux élèves, aux membres du personnel enseignant et de l'administration l'engagement à l'échelle régionale envers un avenir durable.

En devenant membres, les conseils et centres de services ont la possibilité de jouer un rôle de leader pour leurs écoles en utilisant le cadre ÉcoÉcoles pour renforcer l'apprentissage et l'action en d'environnement, contribuer aux efforts déployés dans tout le pays et adopter des normes de certification modelées sur celles du [programme international Éco-Écoles](#), qui a des liens directs avec les [objectifs de développement durable \(ODD\)](#) de l'ONU.

Le programme ÉcoÉcoles s'aligne parfaitement avec les objectifs environnementaux stratégiques des conseils scolaires et des centres de services. Une école peut obtenir la certification, quel que soit le statut d'adhésion de son conseil ou centre de services. Toutefois, les résultats sont plus importants lorsque les écoles et les conseils ou centres de services travaillent main dans la main pour adopter une approche d'impact collectif en matière d'apprentissage environnemental et d'action pour le climat.



À titre de membre d'ÉcoÉcoles Canada, votre conseil scolaire ou centre de services bénéficie d'une gamme d'avantages comprenant :



Accès à la Demande de Certification ÉcoÉcoles (DCE) en ligne en tant qu'administrateur et administratrice de groupe, où vous pouvez afficher, trier et télécharger des données sur les demandes de certification de toutes les écoles actuelles et passées inscrites au programme. Cela comprend des listes de contact, les chiffres de participation et des données distinctes reliées à plus de 50 actions environnementales (p. ex. les kg de déchets détournés, le nombre d'arbres plantés, le nombre de campagnes J'marche à l'école, etc.). Vous pourrez alors facilement identifier les actions qui contribuent à votre plan général de développement durable et celles pour lesquelles les écoles auraient besoin d'un soutien supplémentaire.



Accès exclusif à des ressources et à des outils de soutien. Votre adhésion vous permet d'accéder à du contenu conçu pour vous aider à réaliser le programme ÉcoÉcoles avec vos écoles. Cela inclut le calendrier annuel, le diagnostic de durabilité, des outils de communication et bien plus encore.



Soutien renforcé pour la certification, ce qui comprend une formation et de l'assistance sur la plateforme de certification, ainsi qu'un rapport personnalisé de fin d'année soulignant les réalisations du conseil ou centre de services et les prochaines étapes à réaliser.

“ÉcoÉcoles est une **inspiration** pour nos écoles et notre conseil scolaire afin de nous aider à **réduire notre empreinte écologique** tout en préparant nos élèves à devenir **actif.ve.s, impliqué.e.s** et des **citoyens et citoyennes informé.e.s**. Cela les connecte également au monde réel et à leur communauté scolaire d'une façon que le curriculum traditionnel ne peut accomplir.”

—Conseil scolaire du district de Peel • Spécialiste en durabilité et représentant ÉcoÉcoles



Adhésion annuelle des conseils scolaires et centres de services

Menez votre conseil scolaire ou centre de services sur la voie de l'excellence environnementale



Ce qui est inclus dans votre adhésion

Pour les écoles

- Certification
- Reconnaissance
- Ressources
- Soutien

- Accès à la demande de certification en ligne
- Capacité de poursuivre la certification ÉcoÉcoles
- Sceaux de certification numériques
- Ressources d'apprentissage en ligne et guides d'enseignement en ligne
- Vidéos de tutoriel, webinaires et FAQ
- Infolettres de soutien à la certification
- Accès à des campagnes nationales
- Sessions de coaching virtuelles en groupe
- Évaluation des écoles, incluant des visites scolaires virtuelles

Pour les conseils scolaires et centre de services membres

- Mesures de durabilité
- Outils de soutien
- Impact collectif

- Accès à la plateforme en ligne avec un compte d'administrateur.trice de groupe incluant jusqu'à quatre membres du personnel
- Accès aux données de certification individuelles et de groupe, aux listes d'écoles, aux coordonnées de contact (actuelles et passées)
- Fonction intégrée en option "Obtenir de l'aide" permettant aux écoles de contacter directement leur conseil ou centre de service scolaire
- Trousse d'activation (page Web protégée par un mot de passe) avec des outils et des ressources d'assistance spécialisés
- Formation et accompagnement sur la plateforme de certification
- Participation gratuite au [programme de plaques et sceaux physiques](#)
- Rapport de fin d'année décrivant l'impact collectif et les réalisations de votre conseil scolaire ou centre de services, ainsi que vos prochaines étapes
- Présentation facultative auprès du conseil scolaire ou centre de services / commissaires d'école
- Présentation facultative lors d'une réunion de directions scolaires ou du conseil / centre de services
- Possibilité de créer une expérience d'utilisation régionale personnalisée avec des logos, des actions et des ressources pour votre conseil ou centre de services
- Possibilité de faire la demande pour des ressources sur mesure telles que des webinaires, des ateliers, du coaching virtuel, des consultations et plus (veuillez consulter le document « [Ressources personnalisées pour les conseils scolaires et les centres de services](#) » pour plus d'informations)

Quel est l'investissement ?

Il y a **deux niveaux d'adhésion**, selon la taille de votre conseil scolaire ou centre de services :

- **1500 \$** pour les conseils scolaires et centres de services de petite taille (une à 25 écoles)
- **2500 \$** pour les conseils scolaires et centres de services de moyenne et grande taille (26 écoles et plus)

Les frais d'adhésion, équivalent à 125 \$ par mois (pour les conseils scolaires et centres de services de petite taille) et 210 \$ par mois (pour les conseils scolaires et centres de services de moyenne et grande taille), sont facturés annuellement.

Les adhésions annuelles s'étendent du **1er août** au **30 juillet** pour englober l'ensemble de l'année scolaire. Pour ceux et celles qui renouvellent leur adhésion, le paiement doit être effectué au plus tard le **15 décembre** de la nouvelle année scolaire afin de conserver les avantages offerts aux membres, notamment l'accès à la plateforme de demande de certification ÉcoÉcoles. Les adhésions annuelles ne peuvent pas être calculées au prorata.

Si vous êtes intéressé.e à devenir membre ou si vous avez des questions, veuillez nous contacter à info@ecoschools.ca.